

## La Ville de Magog dresse un bilan positif pour la première année de mise en œuvre de sa planification stratégique 2024-2030

**Magog, le 8 avril 2026** – Un an après l’adoption du plan d’action de sa planification stratégique 2024-2030, la Ville de Magog dresse un bilan positif des actions réalisées et des chantiers amorcés. Cette première année de mise en œuvre confirme la volonté de l’organisation de traduire sa vision stratégique en actions concrètes, mesurables et structurantes au bénéfice de la collectivité.

Adoptée en 2024 à la suite d’une démarche de consultation, rappelons que la planification stratégique de la Ville de Magog repose sur six grandes aspirations, soutenues par un plan d’action précis et des indicateurs de performance permettant d’assurer un suivi rigoureux des résultats.

« La première année de notre planification stratégique démontre clairement que la Ville est passée de l’intention à l’action. Les équipes municipales sont mobilisées et plusieurs livrables structurants ont déjà été réalisés ou amorcés, dans le respect de la vision collective exprimée par la population », souligne la mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier.

### Des avancées concrètes pour chacune des aspirations

#### **Aspiration 1 - Densifier et repenser l’aménagement du territoire**

Au cours de la dernière année, la Ville a posé des gestes déterminants pour orienter le développement de son territoire. L’entrée en vigueur du nouveau plan d’urbanisme et de ses règlements a mis en lumière la nécessité d’apporter certains ajustements afin de mieux répondre aux enjeux liés à la densification. En 2025, la Municipalité a également amorcé l’élaboration d’une Politique de développement urbain afin de préciser les orientations souhaitées en matière de développement et d’intégration des projets, en tenant compte des particularités propres à chacun des secteurs de la ville.

Dans le quartier des Tisserands, des actions structurantes ont été posées, dont une transaction stratégique avec le Groupe Custeau pour concrétiser la reconversion de l’ancienne Dominion Textile et la vente d’un terrain aux Habitations L’Équerre pour la réalisation de projets en habitation communautaire. Par ailleurs, des initiatives concrètes de verdissement ont été mises en place, tant sur les terrains municipaux que privés. En 2025, la Ville de Magog a distribué 406 arbres et 2000 pousses pour



les propriétés privées et a planté 956 arbres sur les terrains municipaux, contribuant à l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

### **Aspiration 2 - Protéger les milieux naturels**

La protection de l'environnement a occupé une place centrale dès la première année. L'application de la Politique de l'arbre, le renforcement des efforts de plantation et l'embauche d'une ressource en inspection environnementale ont permis d'augmenter les actions de sensibilisation et la présence sur le terrain.

Des sommes ont été allouées pour protéger des terrains à des fins de conservation, notamment sur le chemin des Pères et sur la rue Couture, ce qui a permis de jeter les bases d'une future stratégie de préservation des milieux naturels. Ces efforts s'inscrivent dans l'objectif d'accroître la canopée urbaine et d'améliorer la protection de l'eau, des rives et des milieux sensibles.

### **Aspiration 3 - Propulser la vitalité économique de la communauté**

Sur le plan économique, la première année a été marquée par plusieurs démarches structurantes visant à mieux positionner Magog. Le portrait commercial du territoire, l'analyse des fuites commerciales et les travaux entourant la stratégie d'attractivité commerciale ont été amorcés.

La Ville a également renforcé son soutien au développement économique et à l'accueil d'événements, tout en amorçant une réflexion sur l'optimisation de son offre et sur les retombées générées pour la communauté.

### **Aspiration 4 - Optimiser et diversifier l'offre de services**

Des réalisations concrètes ont contribué à améliorer l'expérience citoyenne, notamment en transport actif avec la confirmation d'un nouveau lien cyclable sur la rue Principale Est et la publication du Guide des rues conviviales. La Ville a également poursuivi ses efforts pour rendre certaines infrastructures municipales plus polyvalentes et mieux adaptées aux besoins actuels et futurs, notamment avec le réaménagement du bâtiment de service de la plage des Cantons.

En parallèle, les travaux préparatoires à la révision du modèle de soutien aux organismes ont été lancés, incluant l'optimisation de locaux au centre communautaire permettant d'accueillir trois nouveaux organismes.



### **Aspiration 5 - Assurer une saine gestion des infrastructures**

La gestion responsable des actifs municipaux s'est traduite par d'importants investissements en entretien, en réfection et en modernisation. Des projets majeurs, tels que la réfection d'une partie des sentiers au Marais de la Rivière-aux-Cerises, l'avancement des travaux de maçonnerie de la Bibliothèque Memphrémagog, la livraison de la nouvelle usine d'épuration et l'acquisition d'un logiciel de gestion des actifs, témoignent de la volonté de la Ville d'assurer la pérennité de ses infrastructures.

### **Aspiration 6 - Faire vivre la marque employeur**

Enfin, la première année de mise en œuvre a permis de renforcer la marque employeur de la Ville de Magog. Le déploiement d'actions découlant du diagnostic sur l'expérience employé, la mise en place de comités liés aux risques psychosociaux et l'élaboration d'une stratégie de rayonnement contribuent à maintenir un haut niveau de mobilisation au sein des équipes municipales.

### **Une démarche évolutive appuyée par des indicateurs clairs**

Le suivi rigoureux des actions et des indicateurs de performance permet à la Ville de Magog d'ajuster ses interventions et d'assurer la cohérence entre la vision stratégique et les réalisations terrain.

« Ce premier bilan confirme que la planification stratégique constitue un véritable outil de pilotage pour l'organisation. Il nous permet de s'assurer que nous sommes en ligne avec nos aspirations, de suivre l'évolution des projets porteurs et d'ajuster, au besoin, nos priorités », conclut M<sup>me</sup> Pelletier.

La planification stratégique 2024-2030 et son plan d'action détaillé sont disponibles au [ville.magog.qc.ca/ps](http://ville.magog.qc.ca/ps).

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

